

Nouveau

SEL À ASSOCIÉ UNIQUE, EURL

soumise à l'impôt sur les sociétés

Vous pouvez **ADHÉRER**
et bénéficier d'un nouvel **AVANTAGE FISCAL**

La réduction du délai de reprise pour les adhérents

le nombre d'années vérifiées lors d'un contrôle fiscal qui est normalement de 3 ans sera réduit à 2 ans,
y compris pour les contrôles ou redressements en matière de TVA.

SEL non adhérente



Contrôle fiscal
sur 3 ans

SEL adhérente



Contrôle fiscal
sur 2 ans

**Pour le montant de la cotisation (déductible),
vous serez assuré de "gagner" un an en cas de contrôle fiscal.**

Et vous pourrez bénéficier de toutes les autres prestations : information et assistance, rendez-vous personnalisés,
accès à la permanence en matière juridique et sociale, diffusion de statistiques professionnelles...

En adhérant dès à présent pour 2010, vous pourrez bénéficier de la réduction du délai de reprise dès 2010.

BULLETIN D'ADHESION POUR L'ANNÉE 2010

SEL et EURL : Sociétés à associé unique soumises à l'impôt sur les Sociétés

Cotisation : 280 euros TTC

Je soussigné(e) | _NOM _____ | | _PRÉNOM _____ |
demande l'adhésion, au titre de l'année 2010, de la société SEL EURL soumise à l'impôt sur les sociétés dans laquelle j'exerce
en tant qu'associé unique et que je représente à cet effet.

DÉNOMINATION :
(NOM DE LA SOCIÉTÉ)

N° SIRET : | ____ | | ____ | | ____ | | ____ | PROFESSION :

ADRESSE :

CODE POSTAL : | ____ | VILLE :

MAIL : 

Je prends l'engagement pour la société de fournir à l'AGAPS tous les éléments nécessaires à l'établissement d'une comptabilité sincère et
communiquer le bilan et compte de résultat ainsi que tous les documents annexes et d'une manière générale, de respecter les engagements liés à la
qualité d'adhérent d'un organisme agréé.

Fait à : _____ Signature
Le : _____

Cadre Réserve à l'AGAPS

N° de CODE :

IS. | ____ | | ____ | | ____ | | ____ |